



16 octobre 2026

M. Michael Bonser
Sous-ministre adjoint délégué
Direction générale de la politique stratégique et des affaires internationales
Environnement et changement climatique Canada

Re : SEM-26-003 (*Enfouissement de matières dangereuses à Blainville*)
Accusé de réception de la réponse du Canada en vertu de l'article 24.27(4) de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (ACEUM)

M. Bonser,

Nous accusons réception de la réponse du gouvernement du Canada à la communication SEM-26-003 (*Enfouissement de matières dangereuses à Blainville*), reçue électroniquement le 16 octobre 2026. Nous procéderons à la mise à jour de notre registre public en ligne en conséquence.

Le Secrétariat examinera la notification transmise par la Partie conformément à l'alinéa 24.27(4)a) de l'ACEUM.

Cordialement,

Paolo Solano
Directeur, affaires juridiques et unité SEM

CC : Camila Zepeda Lizama, représentante suppléante du Mexique
Usha-Maria Turner, représentante suppléante des États-Unis
Points de contact du Comité de l'environnement
Auteur de la communication
Nathalie Daoust, directrice exécutive par intérim, CCE